



III

ACTION N°22		SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS CONCERNÉS, EN PARTICULIER PAR LES PROCÉDURES D'INSTRUCTION DES DOSSIERS D'AMENAGEMENT	PRIORITÉ 1 2 3
DOMAINE	COMMUNICATION		
ENJEUX OBJECTIFS STRATEGIQUES	COM3 OB12		
OBJECTIFS	★ Sensibiliser les professionnels concernés par la conservation du tétras-lyre.		
CALENDRIER	2010-2014		
CONTEXTE	Dans le cadre des projets et/ou des procédures d'instruction des dossiers d'aménagement, des éléments permettant de prendre en compte les enjeux tétras-lyre sont fournis aux services instructeurs, aux promoteurs, aux bureaux d'étude..., notamment depuis la création de l'Observatoire des Galliformes de Montagne. Il s'agit toutefois de réponses à des demandes qui dépendent encore beaucoup de la sensibilité des personnes en charge des dossiers. Pour tenter de systématiser la prise en compte du tétras, des actions d'information et de standardisation des données seraient à envisager. La dernière décennie, notamment, a vu se multiplier de nombreuses initiatives qui visent à sensibiliser les « professionnels » de la montagne (exploitants pastoraux, guides, accompagnateurs en montagne...). La démarche de labellisation des accompagnateurs entrepris par les parcs nationaux en est un exemple. Cependant aucune action centralisée n'a jusqu'à maintenant été envisagée.		
DESCRIPTION	★ Organiser des journées d'information pour sensibiliser les bergers, les groupements pastoraux, les professionnels du tourisme, les exploitants des domaines skiables. ★ Sensibiliser les diverses commissions départementales et régionales concernées. ★ Organiser chaque année un séminaire pour les services instructeurs de l'Etat. ★ Organiser des journées destinées aux bureaux d'étude pour les informer des éléments à prendre en compte dans le cadre des études d'impact (cf. A6). ★ Porter à connaissance les actions menées dans le cadre du plan d'actions dans les journaux internes des structures concernées. ★ Réaliser différents supports de communication et intervenir dans le cadre des formations préparatoires, notamment au brevet d'accompagnateur et d'animateur, pour sensibiliser les professionnels encadrant les activités de pleine nature.		
REGIONS CONCERNÉES	Rhone-Alpes		



INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none">★ Nombre de journées d'information/formations organisées.★ Nombre de supports produits.★ Pourcentage de professionnels et/ou de structures informés.
PILOTE	DREAL - CRRA - OGM
PARTENAIRES	DDT38, DDT26, DDT73, DDT74, ONCFS, FDC26, FDC38, FDC73, FDC74, LPO RA, LPO38, LPO73 DSF, ONF, Espaces protégés, Commissariat de Massif, Comités UTN, Convention alpine, Comité régional de la randonnée pédestre, Syndicat national des accompagnateurs moyenne montagne, Syndicat national des guides de montagne, Syndicat national des moniteurs de ski français, Clubs alpins français sections départementales, SEA74, SEA73, FAI, SUACI, FRAPNA
EVALUATION FINANCIERE	COUT TOTAL : 50 000 €
FINANCEMENTS MOBILISABLES	DREAL, CRRA, DSF, CG74, CG73, CG38, CG26
REFERENCES	<ul style="list-style-type: none">★ Charte graphique du plan d'actions

Validation de la fiche-action

Comité de pilotage, avis favorable le 07/06/2012